

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2015

Déchetterie de Gueures : Adhésion et organisation du service

Suite à l'ouverture de la déchetterie de Gueures, certains habitants ont interpellé Madame le Maire pour savoir s'ils pouvaient s'y rendre.

La commune de Colmesnil dépend actuellement de la déchetterie de Dieppe. Cependant, une demande a été envoyée à la communauté de communes Saône et Vienne et au SMOMRE, en vue d'une adhésion éventuelle. Considérant la proximité de la déchetterie de Gueures, considérant que la déchetterie de Dieppe est saturée, que le SMOMRE conventionne déjà avec des déchetteries en dehors de son territoire, après accord entre les parties, une convention va être signée, afin d'accéder aux services de la déchetterie de Gueures, à compter du 1^{er} avril 2015.

Groupement de commande avec la communauté d'agglomération Dieppe-Maritime, pour l'électricité et le gaz : Proposition d'adhésion

Dans le cadre de l'ouverture des marchés au gaz et de l'électricité à la concurrence, il est proposé aux communes de Dieppe-Maritime de se rassembler pour bénéficier d'un groupement de commande pour le 1^{er} janvier 2016.

Madame le Maire propose d'inscrire la commune à la consultation.

Dossier en cours :

Mise en souterrain des réseaux à Gennetuit :

L'enrobé des trottoirs a été réalisé il y a une semaine.

S'agissant du matériel pour l'éclairage public, les mâts sont réceptionnés, reste à recevoir les foyers, pour une installation courant mars.

Syndicat des Bassins Versants : Point d'informations sur les aménagements d'hydraulique douce

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de l'hydraulique douce, la commune a été retenue, comme zone prioritaire. Cependant, une déclaration d'intérêt général doit être déposée, sur le territoire ciblé puisque des fonds publics seront utilisés pour financer des projets en terrain privé. La procédure nécessaire durera un an. De ce fait, aucun aménagement ne sera réalisé en 2015.

S'agissant du bassin d'Auppegard, qui appartient désormais au Syndicat, Mme Dufour espère que le projet de vidange à l'aide d'une pompe sera mis en place rapidement. Un courrier adressé à Mr Le Président du syndicat des bassins versants viendra renouveler la demande, avant les orientations budgétaires.

Projet de règlement intérieur du cimetière

Présenté et adopté en conseil (visible sur le site internet de la commune).

Informations et questions diverses :

- . Le spectacle proposé par DSN est confirmé pour le mois de mai.
- . Présentation des résultats des relevés du radar pédagogique installé rue de Koli, l'été dernier et pour une durée de 2 mois : la vitesse moyenne est de 62 km/h et la plus haute est de 97 km/h. Une demande auprès du Département a été faite pour l'installation d'un radar au hameau de Gennetuit. A l'issue de ce second test, sur un autre secteur, le conseil municipal envisagera ou non l'installation de radars ou autres aménagements pour contenir la vitesse.
- . L'abri bus de Gennetuit va faire l'objet d'une réfection générale (toiture et peintures)
- . Le recensement de la population en cours.
- . Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.